

Vendredi dernier, les États-Unis ont confirmé l'établissement de nouvelles facilités de prédédouanement à Ottawa à compter de 1996, et ont accepté d'envisager l'ouverture éventuelle de facilités similaires à Halifax. De telles facilités existent déjà dans six aéroports canadiens (Vancouver, Edmonton, Calgary, Winnipeg, Toronto et Montréal). Le prédédouanement permet aux passagers de vols partant de ces villes, qui se rendent aux États-Unis, d'accomplir les formalités douanières américaines avant de traverser la frontière.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874

ou avec :

Brian Carr  
Politique et programmes de l'air  
Transports Canada  
(613) 993-1718